

## **COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DEPARTEMENTAL DU 18 MARS 2010**

Le CTPD était convoqué le 18 mars 2010. Il était présidé par M. BOURGEON, directeur départemental des Finances Publiques et regroupait les organisations syndicales représentatives des filières fiscales et gestion publique (FO DGFIP, CGT , SNUI, CFDT)

L'objet de la réunion concernait principalement l'exécution du Budget 2009 , la présentation du budget 2010 et le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Nous avons à l'ouverture de la séance prononcé la déclaration suivante :

**Monsieur le Président,**

**Le Comité Technique paritaire Départemental se tient aujourd'hui sur des sujets importants pour la vie quotidienne des services et des personnels. Le budget, le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) vont être abordés.**

**Certes, mais dans quel contexte ?**

**Dans un contexte d'attaques gouvernementales sans cesse répétées contre le service public et ses agents.**

**La liste devient interminable, des restructurations à marche forcée et sans concertation, aux suppressions d'emploi en passant par les réquisitions pour assurer une campagne de vaccination dont nous avons pu mesurer le succès auprès de nos concitoyens.**

**Et à présent le pouvoir s'en prend au statut des fonctionnaires à travers la loi sur la mobilité et à la réforme des retraites.**

**A l'heure où le ministre du Budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat annonce un tour de vis supplémentaire sur la dépense publique, nos discussions semblent surréalistes.**

**S'agit-il de répartir dans le département une nouvelle pénurie ?**

**S'il n'y a pas de moyens humains et matériels, il n'y aura aucune solution au mal être des personnels que retrace le DUERP que vous présentez.**

**FO- DGFIP s'oppose à cette politique de cache-misère.**

**Elle exige :**

- **L'arrêt immédiat de la RGPP (Révision générale des politiques publiques) et des suppressions d'emplois**
- **L'amélioration des conditions de travail, par notamment le renforcement des politiques d'action sociale et d'hygiène sécurité**
- **La revalorisation immédiate des traitements**
- **L'abandon de la réforme des retraites.**

**Le syndicat sera aux cotés des agents de la DGFIP luttant pour la défense de leurs droits.**

## **I/ PONTS NATURELS**

La Direction a proposé 2 ponts naturels en 2010 pour l'ensemble des personnels.

- Le vendredi 14 mai 2010
- Le vendredi 12 novembre 2010

Par décision préfectorale, le Centre Administratif Départemental sera fermé ces jours-là.

## **II/ BUDGET:**

### **A) Bilan 2009**

Les dépenses de fonctionnement et d'amélioration totales en 2009 s'élèvent à 28 896 173€ .

La mise en place de la DDFIP a été l'occasion des dépenses pharaoniques où l'on se rend compte que la plus grande partie des travaux ont été absorbés par la mise en place des SIP et de la DDFIP, notamment en matière immobilière. Alors que tous les crédits du Ministère tant au niveau du personnel (l'augmentation de salaire étant inférieur au vrai chiffre de l'inflation) que de crédits d'Hygiène et Sécurité ( baisse de 5% par an au niveau national) et d'Action Sociale, ont été diminués.

Les Hôtels de Finances qui ont été déjà remaniés depuis quelques années ont servi de base immobilière à la fusion des services et à cette occasion ont dû subir de nouveaux travaux voire refaits à cause de la fusion.

Les principaux travaux réalisés en 2009 ont un coût de 3 630 000 € : dont 1 202 854 € pour le SIP d'Issy les Moulineaux, 915 625 € pour la première partie des travaux des deux SIP de Sceaux , 333 531 € pour le DDFIP de Nanterre, 460 743 € pour le SIP de Montrouge, 114 000 € SIP de Suresnes ...

### **B) Budget 2010**

Les prévisions budgétaires en matière de fonctionnement et d'équipement est de 30 863 000 €.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2010, 7 SIP doivent être mis en place (Clichy, Vanves, Gennevilliers, 2 à Nanterre et 2 à Sceaux).

Le budget total prévu serait de 3 273 000 € :

- 1 534 000 € pour les travaux restant à Sceaux. Il s'agit d'une opération de rénovation complète du bâtiment . Le 4<sup>ème</sup> étage accueillera le SIP Sceaux Nord, le 2<sup>ème</sup> étage servant de zone de repli et recevant l'accueil provisoire du public. Le 3<sup>ème</sup> étage accueillera le SIP Sceaux Sud.
- 619 000 € pour Vanves. Les travaux concernent le rez-de-chaussée uniquement . Les agents de secteurs d'assiette n'auront plus d'accès au point d'eau et aux toilettes sur leur niveau de travail, ils doivent contourner par l'extérieur du bâtiment la zone de travaux après avoir pointé au 1<sup>er</sup> étage et cerise sur le gâteau, la zone provisoire d'accueil du public a été installé au 2<sup>ème</sup> étage alors que les dossiers sont deux niveaux plus bas.
- 600 000 € pour Gennevilliers , avec création de l'accueil commun au 1<sup>er</sup> étage (avec la Trésorerie Municipale) et l'installation du SIP au 4<sup>ème</sup> étage. Les collègues doivent monter et descendre les trois étages séparant l'accueil et les dossiers.
- 450 000 € pour Clichy. Les travaux vont consister en la réorganisation des 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étages, en utilisant les surfaces du 3<sup>ème</sup> étage (SIE) en tant que zone de repli.
- 70 000 € à Nanterre Tivoli, pour une réorganisation de l'accueil commun, et du déménagement du secteur d'assiette du Nanterre Sud Ouest .

**Et pendant ce temps rien pour les personnels. Le ministère dépense à tout va dans l'immobilier mais n'annonce aucune augmentation des traitements !**

**De l'argent pour les murs, Oui, pour les agents, Non !**

**Telle est la devise de la DGFIP !!**

### **III/ LE D.U.E.R.P :**

Le Document Unique d'Evaluation de Risques Professionnels a été juste abordé. Il s'agit de :

- Susciter des actions de prévention.
- Mettre en œuvre des mesures visant à l'élimination des risques.
- Contribuer à l'élaboration du programme annuel de prévention des risques professionnels.
- Accroître le niveau de protection de la sécurité et de la santé des agents.
- Améliorer les conditions de travail
- Développer la qualité de travail dans un service.

Parmi les risques abordés, les risques psychosociaux ont été le plus longuement étudiés par les groupes de travail.

68% des risques psychosociaux concerne le contact avec le public suivi des relations conflictuelles internes (16,35%).

**Cette étude sur les risques psychosociaux très dense et très enrichissante tourne essentiellement autour de la notion de stress au travail.**

**Il semble dû principalement à la dégradation des conditions de travail, à l'absence de soutien de la hiérarchie ou des collègues lors d'un conflit à l'intérieur d'un service et à la désorientation des agents dans un contexte de réformes successives sans visibilité. Si l'on rajoute à tout cela des suppressions d'emplois massives, nous nous interrogeons sur les capacités réelles de la Direction à pouvoir endiguer le mal-être au travail...**

### **IV/ Informations diverses :**

- Les agents de la Trésorerie de Nanterre Municipale demandent depuis des années à changer de bâtiment pour cause de condition de travail fortement dégradées. Des pistes de réflexion sont menées pour répondre dès que possible à l'urgence soulignée.
- FO a demandé à plusieurs reprises un bilan des accueils de proximités en vain !!  
FO est intervenu pour souligner que l'application GAIA ne fonctionne pas. C'est une perte de temps, une lourdeur supplémentaire et inutile notamment quand il s'agit de transférer les pièces justificatives après les avoir scanner. Un nombre important de dossiers saisis n'arrivent pas à leurs destinataires et ne peuvent pas être traités. Les agents préfèrent travailler à l'ancienne, à savoir enregistrer les demandes des contribuables et les transmettre par fax.
- FO craignait que les dépenses entraînées par les vacations en centre de vaccination influencerait les crédits d'heures supplémentaires et les crédits de vacation en 2010. D'après la Direction les crédits seront globalement dans le même ordre de grandeur qu'en 2009.
- Une prime de performance est prévu en 2010 car les objectifs ont été atteints par les agents dans les Hauts-de-Seine.

## **FO DGFIP 92**

**Permanente: Arya BOCQUET - DDFIP- 12<sup>ème</sup> étage - 12.22**

**Tel: 01 40 97 30 73**

**Courriel : fo.092@dgfip.finances.gouv.fr**

**Secrétaire Départementale : Bernadette LE LAY, (Trésorerie Boulogne)**

**Secrétaires Départementaux Adjoints : Alain PINATEAU, (Trésorerie Amendes )**

**Arya BOCQUET ( Permanente) - Yann RABIEGA (TP Nanterre Male) - Ludovic LETELLIER (SIE Colombes)**

**Site départemental : [www.fo-dgfip-sd.fr/092/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/092/)**